

Assemblée Générale CHAGNY TT – 6 septembre 2025

Relevé de décisions

Accueil de la présidente, Peggy Robin

Remerciements

- Au Département de Saône-et-Loire, représenté par M. Jean-Christophe Descieux et M^{me} Claudette Brunet-Lechenault (excusée), conseillers départementaux du canton de Chagny, pour la subvention octroyée au titre de l'école de tennis de table (entraînement des jeunes le lundi après-midi à Saint-Bérain sur Dheune et le mercredi après-midi et le jeudi soir à Chagny) ;
- A la Mairie de Chagny, représentée par M. Sébastien Laurent (excusé), Maire, et M^{me} Patricia Rossignol, adjointe en charge de la « Vie associative et sportive », pour la subvention octroyée, la mise à disposition du gymnase (y compris pendant les vacances scolaires) et, de façon plus générale, pour son soutien et son accompagnement auprès de notre association ;
- A la Mairie de Saint-Bérain sur Dheune, représentée par M. Eric Rebillard, Maire, pour la subvention octroyée et la mise à disposition de la salle des fêtes ;
- Aux sponsors et partenaires du Chagny Tennis de Table ;
- A Charlie Quiniou et Théophile Dhotel qui ont assuré les entraînements tout au long de la saison écoulée à Chagny et Saint-Bérain/Dheune ;
- A Vincent Lamalle, qui a chapeauté l'antenne san-bérinoise ;
- A Michaël Fautrelle pour sa forte implication au sein du club (fabrication d'un chariot pour les séparations, réparation des marqueurs, rangement du local, organisation d'une compétition amicale avec le club de badminton de Rully...)
- Aux membres du Conseil d'Administration ;
- A toutes les autres personnes qui ont d'une manière ou une autre contribué à la vie et au développement du club.

Interventions des représentants du département et des municipalités

- M. Eric Rebillard, maire de Saint-Bérain sur Dheune.
- M^{me} Patricia Rossignol, adjointe en charge de la « Vie associative et sportive » à la Maire de Chagny.
- M. Jean-Christophe Descieux, conseiller départemental.

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2024

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

⇒ **Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.**

Bilan de l'activité de la saison 2024-2025

Bilan moral présenté par Peggy Robin

Bilan sportif présenté par François Clémencet

Bilan financier présenté par Thomas Nonciaux

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

- ⇒ **Le bilan moral est adopté à l'unanimité.**
- ⇒ **Le bilan sportif est adopté à l'unanimité.**
- ⇒ **Le bilan financier est adopté à l'unanimité.**

Election du représentant et de son suppléant aux assemblées générales départementale et régionale pour la saison 2025/2026

- **Candidat :** François Clémencet.
- **Candidat délégué :** Michaël Fautrelle.

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

- ⇒ **François Clémencet est élu représentant, et Michaël Fautrelle suppléant, à l'Assemblée Générale du Comité départemental et de la Ligue à l'unanimité.**

Cotisations 2025/2026 + Budget prévisionnel 2025/2026

- Les cotisations sont fixées comme suit pour la saison 2025/2026 :
 - Seniors Chagny : 142 € compétition et 92 € loisir
 - Jeunes Chagny : 137 € compétition et 117 € hors compétition
 - Loisirs Saint-Bérain : 52 € adulte et 47 € jeunes

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

- ⇒ **La grille des cotisations et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.**

Remise de récompenses

- Séraphin Schlegel pour la meilleure progression du club.
- Thomas Balency pour la seconde meilleure progression du club et sa participation à la finale nationale par classement.
- Yvan Lecomte pour sa participation à la finale nationale par classement.

Elections/Renouvellement des mandats

- Bureau :
 - Président : Michaël Fautrelle
 - Vice-Président : Séraphin Schlegel
 - Secrétaire : François Clémencet
 - Secrétaire adjoint : Yvan Lecomte
 - Trésorier : Thomas Nonciaux
- Membres du conseil d'administration (en plus des membres du Bureau) :
 - Peggy Robin
 - Andréas Lecomte
 - Thomas Balency

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

⇒ **Les membres du Bureau/Conseil d'administration sont élus à l'unanimité.**

Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le 6 septembre 2025

Michaël FAUTRELLE, Président du Chagny Tennis de Table



